Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Marina Rénier
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 71
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : **2025-SEVAD-EV-OC024**

Rennes, le 03/07/2025

Objet : Fermeture du chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques ;

VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du Service Valorisation touristique et Développement durable ;

Considérant que des manœuvres de grutage d'un bateau, bief Les Islots, doivent être réalisées le 16 juillet 2025 ;

Considérant que ces manœuvres sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers ;

Arrête :

Article 1 - Prescription

L'accès au quai de Tréverien, bief Les Islots sur la commune de Tréverien, est interdit à tous les usagers.

Du 15 juillet 2025 à 17h00 au 16 juillet 2025 à 17h00

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place en régie.

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Tréverien.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service Valorisation touristique
et Développement durable

VERONIQUE VERON
CANAUX-SEVAD-RESPONSABLE
3 juil. 2025

Véronique VÉRON

Plan de fermeture et de déviation du chemin halage du 15 au 16 juillet 2025
Bief Les Islots

Fermeture

Déviation